

Israël/ Territoires palestiniens occupés (TPO)

La crise des droits humains dans les Territoires palestiniens occupés par les Israéliens s'est aggravée en 2009, en particulier à Gaza, où les forces israéliennes ont tué des centaines de civils palestiniens et détruit des maisons et infrastructures civiles au cours de l'Opération Plomb durci, une offensive militaire majeure qui a commencé le 27 décembre 2008 et s'est terminée le 18 janvier 2009. La poursuite du blocus de Gaza imposé par Israël a privé les 1,5 million d'habitants de Gaza de denrées essentielles et empêché la reconstruction après la guerre.

Le Hamas, le Jihad Islamique et d'autres groupes armés palestiniens à Gaza ont tiré des roquettes de façon indiscriminée sur les villes israéliennes. Au plus fort de l'Opération Plomb durci, plus de 100 roquettes ont frappé quotidiennement Israël, tuant trois civils israéliens. Des roquettes de plus longue portée ont exposé 800 000 Israéliens au risque d'être attaqués.

Pendant et après la guerre, les forces du Hamas à Gaza ont tué de présumés collaborateurs avec Israël, et blessé par balle de nombreux adversaires politiques.

En Cisjordanie, Israël a maintenu de sévères restrictions à la liberté de mouvement des Palestiniens, démolit des centaines de maisons en s'appuyant sur des réglementations discriminatoires, poursuit les constructions illégales de colonies, et continue à placer en détention de façon arbitraire des enfants et des adultes.

Bande de Gaza

Groupes armés palestiniens

De novembre 2008 à mars 2009, les ailes militaires du Hamas, du Jihad Islamique, du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) et d'autres groupes ont tiré des centaines de roquettes, de fabrication locale essentiellement, sur des centres de population en Israël, faisant trois morts et quatre blessés graves parmi les civils. Près de 800 000 personnes se trouvaient à portée de ces attaques. Dans plusieurs cas, les roquettes n'ont pas réussi à atteindre leurs cibles en Israël et ont blessé des Palestiniens à Gaza, notamment deux

fillettes tuées par une roquette dans le nord de la Bande de Gaza. Les attaques de roquettes ont grandement diminué depuis mars 2009.

Les attaques répétées contre des centres de population avec des roquettes qui ne peuvent pas être dirigées avec précision, de même que des déclarations de groupes armés palestiniens, indiquent que les agresseurs avaient pour but de s'en prendre aux civils. Le Hamas et d'autres groupes ont déclaré que ces attaques avaient été menées en représailles pour les attaques israéliennes illégitimes ou comme un moyen de résistance à l'occupation. Les attaques délibérées ou indiscriminées contre des civils constituent une grave violation du droit international humanitaire, quelles qu'en soient les raisons.

Les groupes armés palestiniens ont exposé inutilement les civils palestiniens au risque d'attaques de représailles en tirant des roquettes depuis des zones très peuplées. En outre, des renseignements émanant d'organes d'information et d'une organisation non gouvernementale indiquent que dans certains cas, les groupes armés palestiniens se sont intentionnellement dissimulés derrière les civils pour les utiliser illégalement comme boucliers humains afin d'empêcher les contre-attaques israéliennes.

De fin décembre 2008 jusqu'à mars 2009, des tireurs masqués apparemment affiliés au Hamas, ont tué au moins 32 collaborateurs présumés d'Israël —dont des hommes en détention ou qui ne représentaient aucune menace à ce moment-là— et abattu ou passé à tabac un grand nombre d'autres Palestiniens, principalement des membres du parti rival, le Fatah. Les autorités dirigées par le Fatah en Cisjordanie ont riposté par des mesures répressives accrues contre les membres et partisans du Hamas dans cette région.

Le Hamas et d'autres factions palestiniennes n'ont à notre connaissance mené aucune enquête sur les attaques illégales de roquettes contre des civils israéliens, les actions menées par les groupes armés palestiniens qui ont exposé les civils palestiniens à un risque inutile, ou bien les meurtres ou les mauvais traitements infligés à de supposés collaborateurs ou à des adversaires politiques. Le Hamas s'est engagé en octobre à enquêter sur les crimes de guerre présumés, notamment les attaques de roquettes.

Les groupes armés palestiniens à Gaza ont continué à garder en détention au secret le soldat israélien Gilad Shalit, capturé en juin 2006, refusant d'autoriser le Comité international de la Croix-Rouge à lui rendre visite ou à transmettre des messages à et de sa famille. En octobre, Israël a libéré 20 prisonnières en échange d'un enregistrement vidéo de Shalit, attestant qu'il était vivant.

Israël

Les civils ont souffert terriblement lors du conflit à Gaza. Au moins 773 civils palestiniens ont été tués au cours de l'Opération Plomb durci, selon le groupe israélien de défense des droits humains B'Tselem ; ce groupe a relevé 330 combattants tués et 248 policiers. (Human Rights Watch n'a pas été en mesure d'évaluer si et dans quelle mesure les policiers de Gaza étaient des civils et à ce titre protégés contre des attaques ou bien s'ils participaient directement aux hostilités et constituaient de ce fait des cibles légales.) Les Forces de défense israéliennes (FDI) ont endommagé des hôpitaux et des installations des Nations Unies qui abritaient des personnes déplacées. Israël et l'Égypte ont refusé d'ouvrir leurs frontières, empêchant les civils de fuir le conflit, mesure critiquée par le Haut-commissariat de l'ONU pour les réfugiés.

Les forces israéliennes ont pilonné des zones densément peuplées à l'artillerie lourde, notamment avec des obus de 155 mm hautement explosifs, ainsi que des munitions au phosphore blanc destinées à créer un écran de fumée, qui par nature frappent de façon aveugle lorsqu'elles sont utilisées dans des zones densément peuplées. Par exemple, le 15 janvier, des obus hautement explosifs et au phosphore blanc tirés par les FDI ont frappé le complexe principal de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche Orient (UNRWA) dans la ville de Gaza, blessant trois personnes et provoquant des incendies qui ont détruit quatre bâtiments, de l'aide alimentaire et des fournitures médicales. Les FDI avaient antérieurement suspendu l'utilisation de l'artillerie lourde sur les zones résidentielles de Gaza en novembre 2006, après une attaque de l'artillerie qui avait causé la mort de 23 civils. Israël n'avait jamais auparavant utilisé du phosphore blanc à Gaza, et a initialement nié en avoir utilisé lors de l'Opération Plomb durci.

Des soldats israéliens ont abattu au moins 11 civils palestiniens, dont cinq femmes et quatre enfants, qui faisaient partie de groupes arborant des drapeaux blancs pour signaler leur statut de civils.

Des drones aériens israéliens ont tiré des missiles qui ont tué 87 civils (sans compter les policiers) à Gaza, selon une ONG de défense des droits humains. Parmi les victimes figuraient des enfants qui jouaient sur les toits des maisons et des étudiants qui attendaient un autobus dans des zones où n'existait aucune preuve d'activité militaire. Les opérateurs de drones disposent du temps et de la capacité de distinguer clairement leurs cibles au sol.

Dans plusieurs zones de Gaza, les FDI ont détruit ou endommagé des structures civiles — notamment une minoterie, des usines alimentaires, des cimenteries et des serres— sans

nécessité militaire, alors que celle-ci est exigée par le droit international. Au total, les forces israéliennes ont endommagé ou détruit 14 000 logements, une soixantaine d'installations sanitaires, 68 bâtiments gouvernementaux et 31 bureaux d'organisations non gouvernementales, selon l'ONU.

Pendant toute la durée de la guerre, les autorités israéliennes ont interdit aux journalistes et aux observateurs des droits humains d'entrer à Gaza, et ont imposé des restrictions sur les manifestations pacifiques contre la guerre. Les autorités du gouvernement israélien ont essayé de supprimer le financement de *Breaking the Silence* (Rompre le silence), un groupe de vétérans des FDI qui a publié les témoignages de 26 soldats israéliens ayant participé à l'Opération Plomb durci et exprimé des critiques sur les mauvais traitements infligés durant cette opération.

En avril, les FDI ont révélé les conclusions de cinq enquêtes internes portant sur leurs agissements à Gaza, et elles ont conclu qu'elles « *ont agi en conformité avec les lois internationales* » et qu'« *un très petit nombre* » d'incidents ont eu lieu dus à des « *erreurs de renseignement ou opérationnelles* ». En juillet, le ministère israélien des Affaires étrangères a publié un rapport qui reprenait ces affirmations et accusait le Hamas d'utiliser des civils comme boucliers humains. En novembre, le ministère indiquait que les FDI avaient diligenté des enquêtes sur 128 incidents. Ces enquêtes comprenaient des rapports de missions faits par des unités militaires sur du personnel au sein de la chaîne de commandement, dont les conclusions ne peuvent pas être utilisées comme éléments de preuve de conduite criminelle, et 27 enquêtes criminelles menées par la police militaire. Jusqu'au mois de novembre, les autorités israéliennes n'avaient inculpé qu'un seul soldat impliqué dans la guerre de Gaza, pour le vol d'une carte de crédit.

La commission d'enquête nommée par le Secrétaire général de l'ONU pour examiner les incidents au cours desquels des biens et du personnel de l'ONU ont été touchés pendant la guerre a conclu en mai que « *le gouvernement d'Israël était responsable des morts et des blessés ... et des dommages matériels* » dans sept des neuf cas examinés ; pour l'un des deux autres incidents, une roquette palestinienne a endommagé un entrepôt. (Les responsabilités pour le neuvième cas n'ont pas pu être déterminées.) La Mission d'établissement des faits sur le conflit de Gaza, créée par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU et dirigée par le juge Richard Goldstone, a conclu dans un rapport publié en septembre que les deux parties au conflit avaient commis des crimes de guerre et peut-être même des crimes contre l'humanité. Israël a refusé de coopérer avec la mission.

Blocus

Le blocus général de la bande de Gaza par Israël, imposé depuis juin 2007, a continué d'avoir de graves conséquences humanitaires et économiques pour la population civile, en particulier pendant la guerre. Des centaines de milliers de personnes ont été privées d'électricité, d'eau courante, de gaz pour cuisiner, de carburant et autres produits pendant plusieurs semaines consécutives ; les eaux usées ont inondé certaines rues dans les villes ; les hôpitaux étaient bondés, privés de médicaments essentiels, et souvent inaccessibles aux blessés.

Au mois de septembre, environ 20 000 personnes se trouvaient sans abri et 10 000 n'avaient toujours pas d'eau. Israël a interdit l'importation de différents articles, tels que des matériaux de reconstruction, des pois chiches, des dattes, des macaronis, un système de purification d'eau et 120 chargements de camions de fournitures scolaires. Les seules exportations autorisées par Israël ont porté sur plusieurs cargaisons d'œilletts.

Les autorités israéliennes ont déclaré que le blocus resterait en place jusqu'à ce que le Hamas libère Gilad Shalit. Le blocus, soutenu par l'Égypte à la frontière de Gaza à Rafah, équivaut à une forme de punition collective infligée aux 1,5 million de civils de Gaza, en violation du droit international. Israël est la principale source d'électricité de Gaza et l'unique source de carburant, dont Israël ne permet pas l'approvisionnement par d'autres sources, aussi ces restrictions paralysent les transports ainsi que les installations de pompage d'eau, de tout-à-l'égout et d'assainissement.

En septembre, le bureau du Coordinateur des activités gouvernementales dans les Territoires (*Coordinator of Government Activities in the Territories*, ou COGAT), une unité du ministère israélien de la Défense, a coupé les contacts avec les organisations israéliennes de défense des droits humains s'occupant de demandes individuelles de permis de sortie de Gaza, même dans les cas d'urgence humanitaire. Les habitants de Gaza n'ont aucun accès direct aux autorités militaires israéliennes.

Cisjordanie

Autorité palestinienne

Trois hommes, tous semble-t-il des partisans du Hamas, sont morts alors qu'ils étaient détenus par les services de sécurité de l'Autorité palestinienne (AP) en Cisjordanie. Dans un seul cas, des suspects ont été traduits en justice : le décès d'Haitham Amr, dont le corps présentait des signes de torture après qu'il eut été arrêté par l'agence des renseignements généraux à Hébron en juin. (Un procès militaire de fonctionnaires qui auraient été impliqués

était en cours au mois de novembre.) *L'Independent Commission for Human Rights* (la Commission indépendante pour les droits de l'homme), un organisme palestinien des droits humains, avait reçu jusqu'au mois d'octobre 150 plaintes pour torture concernant des détenus de l'AP en Cisjordanie.

Démolitions et évacuations de maisons

Jusqu'à fin octobre, les autorités israéliennes avaient démoli 103 structures résidentielles en Cisjordanie (y compris Jérusalem Est), déplaçant 581 personnes, en justifiant les démolitions au motif que les structures avaient été construites sans permis ; en pratique, ces permis sont presque impossibles à obtenir pour les Palestiniens. Par exemple en juin, les autorités israéliennes ont démoli les habitations et les enclos pour les animaux de 18 familles de bergers dans le nord de la vallée du Jourdain, déplaçant environ 130 personnes, cinq jours après leur avoir donné l'ordre d'évacuer parce qu'ils vivaient dans une « zone militaire fermée ». Certaines des familles déplacées vivaient là depuis les années 50 au moins.

En août, après une décision de justice, la police israélienne a expulsé par la force 53 Palestiniens, dont 20 enfants, de leurs logements situés dans le quartier de Sheikh Jarrah à Jérusalem Est. Des colons israéliens ont immédiatement emménagé dans leurs logements.

Israël a poursuivi sa politique de démolition des habitations des familles de militants palestiniens déclarés coupables, après que la Cour suprême israélienne eut approuvé cette politique comme dissuasive de futures attaques, même si les proches n'avaient pas été impliqués dans une activité militante.

Durant le premier semestre 2009, Israël a achevé la construction de 881 unités d'habitation et a entamé la construction de 666 nouvelles unités dans des colonies illégales en Cisjordanie. Au moins 96 nouvelles structures ont été construites dans des colonies non autorisées « d'avant-postes » jusqu'au mois de juillet, et les autorités israéliennes ont approuvé la construction de 455 nouvelles unités d'habitation en septembre, selon *Peace Now*.

Liberté de mouvement

Israël a maintenu de sévères restrictions sur les déplacements des Palestiniens en Cisjordanie. En septembre, les autorités israéliennes ont annoncé la suppression imminente de 100 clôtures et autres obstacles (allant des postes de contrôle aux buttes de terre battue et aux blocs de béton) qui, si elle est effective, laisserait 519 clôtures et autres obstacles.

Israël a continué la construction du mur ou barrière de séparation. Son objectif affiché était de protéger la population contre les attentats-suicide, mais au lieu d'être construit le long de la Ligne verte séparant Israël de la Cisjordanie, environ 87 pour cent du mur a été construit sur un territoire faisant partie de la Cisjordanie. La confiscation de terrains privés a signifié, entre autres, que des fermiers et des bergers ont été séparés de leurs terres. Entre mai et août 2009, l'ONU a indiqué que la sécurité israélienne avait blessé 94 Palestiniens lors de manifestations contre le mur.

La Cour suprême israélienne a approuvé en mars une interdiction de voyager à l'encontre de Shawan Jabarin, le directeur d'Al Haq, une organisation de défense des droits humains en Cisjordanie, qui l'a empêché de se rendre aux Pays-Bas pour y recevoir un prix pour la défense des droits humains. Les autorités israéliennes ont présenté une preuve secrète, que Jabarin et son avocat n'ont pas été autorisés à voir, et qui aurait montré qu'il était un membre actif du FPLP, mais ne l'ont accusé d'aucun crime.

En août, les autorités israéliennes ont commencé à imposer des restrictions à certains ressortissants étrangers qui ont des liens familiaux, de travail, d'affaires ou universitaires en Cisjordanie et qui sont entrés en Cisjordanie via la Jordanie dans des zones contrôlées par l'Autorité palestinienne, leur interdisant ainsi l'accès à Israël, à Jérusalem Est et à la « Zone C » de Cisjordanie.

Détention arbitraire

Alors que les tribunaux israéliens définissent les Israéliens de moins de 18 ans comme des enfants, les tribunaux militaires israéliens continuent à traiter les Palestiniens de plus de 16 ans comme des « adultes », et les condamnent sur la base de leur âge au moment du jugement au lieu du moment où les faits ont été commis. L'organisation non gouvernementale Défense des Enfants International a signalé de multiples cas où les autorités israéliennes auraient maltraité des enfants palestiniens en détention pour les contraindre à signer des aveux en hébreu, langue qu'ils ne comprenaient pas.

En juillet, les FDI ont créé un tribunal militaire séparé pour juger les enfants palestiniens de Cisjordanie. Auparavant, les FDI jugeaient les enfants et les adultes palestiniens dans le même système judiciaire.

Jusqu'au mois de novembre, Israël gardait 335 Palestiniens en détention administrative en vertu de l'Ordre militaire numéro 1591 de 2007, qui autorise la détention sans accusation pour des périodes pouvant aller jusqu'à six mois renouvelables indéfiniment.

Expulsion de demandeurs d'asile

Israël a poursuivi sa politique de rapatriements directs (« hot returns »), une procédure en place depuis 2007 selon laquelle les troupes des FDI renvoient par la force, de l'autre côté de la frontière et dans les 72 heures de détention, les migrants qui entrent illégalement dans le pays depuis l'Égypte, sans leur permettre de présenter correctement des demandes d'asile. Au 12 septembre, Israël avait renvoyé par la force 217 migrants vers l'Égypte cette année. Jusqu'au mois de novembre, les gardes de la frontière égyptienne avaient tué au moins 16 migrants près de la frontière du Sinaï avec Israël.

Acteurs internationaux clés

Israël est le principal bénéficiaire de l'aide des Etats-Unis, avec 2,7 milliards USD d'aide militaire en 2009, non assortie de conditions relatives aux droits humains. L'administration Obama a exhorté Israël à cesser toute nouvelle construction de colonies mais a ultérieurement qualifié de « *progrès* » un gel temporaire des nouvelles constructions n'incluant pas les plans existants ni Jérusalem Est. Les Etats-Unis ont continué à former et équiper des forces de sécurité palestiniennes.

Le plan d'action actuel Union européenne-Israël ne mentionne qu'en termes vagues les questions relatives aux droits humains, contrairement à des plans similaires conclus entre l'UE et d'autres pays de la région. L'UE a officiellement gelé une amélioration des relations avec Israël à la suite de l'Opération Plomb durci.

Après la guerre de Gaza, les bailleurs de fonds internationaux ont promis une aide à la reconstruction de 4,4 milliards USD ; néanmoins, du fait des restrictions imposées par Israël sur les importations, l'UNRWA a déclaré au mois d'août que « pas un sou d'aide n'était parvenu à Gaza ».

Le Conseil des droits de l'homme de l'ONU ainsi que l'Assemblée générale ont adopté des résolutions approuvant le rapport de la Mission d'établissement des faits sur le conflit de Gaza de l'ONU et ont appelé à la mise en place d'un mécanisme permettant de surveiller les mesures prises par Israël et par le Hamas pour enquêter sur les graves violations des lois de la guerre, y compris les crimes de guerre, commises par leurs forces respectives.